



Conscient que toutes les formes de discrimination constituent une menace contre le vivre ensemble, l'Ifac travaille avec détermination à la sensibilisation des jeunes publics en partenariat avec les établissements scolaires et les collectivités. Notre intervention place les jeunes au cœur de la lutte contre les discriminations. Elle leur permet d'appréhender la discrimination, d'identifier ses formes quotidiennes et ses conséquences. L'action basée sur les échanges entre pairs questionne les représentations, les préjugés et les stéréotypes. Dans un cadre sécurisé, le formateur aide les participants à réfléchir à leurs propos et à leurs actes au sein de leur environnement. L'action "Lutte contre les discriminations" prépare les jeunes à agir en personne responsable en connaissant les voies de recours, en réaffirmant le rôle protecteur de chacun. Elle contribue ainsi au bien-être collectif et individuel, à la promotion de la diversité et de l'égalité.

## Public concerné

Action adaptée à partir de 11 ans.

## Objectifs

- Définir la discrimination et connaître les critères de discriminations prohibés par la loi.
- Identifier des situations discriminantes dans le milieu scolaire, la vie quotidienne, la vie de famille.
- Comprendre les processus conduisant à la discrimination et les risques encourus.
- Connaître les voies de recours pour savoir se défendre, savoir protéger.
- Favoriser la prise de conscience par le biais des échanges et du jeu afin de prévenir l'apparition de ce type de comportement.

## Lieux de l'action

Les interventions sont organisées sur site, dans :

- les établissements scolaires : écoles primaires (dans le cadre d'un projet avec l'enseignant ou des Nouvelles Activités Périscolaire), collèges, lycées...
- les structures à caractère social : accueils de loisirs, accueils de jeunes, centres sociaux, maisons de quartier...

## Thèmes abordés

- La définition légale de la discrimination.
- Les catégories de discriminations illégales fondées sur l'âge, le sexe, le handicap, le nom de famille, la religion...
- Les catégories de discrimination légale : discrimination positive...
- Les formes de discrimination directes & indirectes, au travail, à l'école, dans le sport, dans l'accès au logement et aux services ...
- Les conséquences de la discrimination.
- Les voies de recours judiciaires, le Défenseur des droits.

## Descriptif de l'action

L'intervention se compose de 2 modules de 2 heures utilisant des méthodes et supports variés.

### Premier module

- Le photo-langage libère la parole des jeunes, confronte la discrimination au regard de la loi et les représentations.
- Les vidéos et les prises de parole relient les critères légaux à leur environnement, aux situations qu'ils rencontrent dans leur quotidien.
- Les débats nourrissent d'exemples le module, interpellent le groupe, remettent en question les positionnements.
- Les études de cas offrent la prise de recul nécessaire à la prise de conscience.

### Deuxième module

- Les jeux de rôle courts offrent l'occasion aux participants de tester leur réaction dans un cadre sécurisé, appréhender les processus conduisant à la discrimination, construire leur argumentation pour s'affirmer face aux situations.
- Le jeu de questions/réponses aide les jeunes à identifier les modalités de prévention et de lutte contre les discriminations, les voies de recours existants pour se protéger et protéger leurs pairs.

En fonction des participants et de l'équipe éducative, l'Ifac pourra adapter son action et mettre en place un premier temps ludique de questions/réponses suivi d'un second temps dédié aux débats et jeux de rôle.

